

# Le cadre de vie

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le trafic de drogues s'inscrit dans un environnement, pour être compris et analysé le plus justement possible il ne doit pas en être extirpé, car il prend une place plus ou moins ostensible en fonction de l'environnement où il s'exerce. Et s'il demeure une activité illégale, les habitants des quartiers où se trouvent ces organisations peuvent aisément désigner les endroits où se déroule ce commerce, mais aussi analyser son inscription dans la vie de la cité. De ce fait, la présence d'un ou de plusieurs réseaux de revente de produits stupéfiants dans une cité, et la prégnance qui en résulte, invitent à penser ce phénomène au travers de différents prismes. Le cadre de vie en est un.

Les dommages liés à la présence de ces réseaux peuvent se décliner en plusieurs points :

### L'Occupation des espaces communs :

- La cage d'escaliers où se déroule la transaction
- Le hall de l'immeuble où se trouve le revendeur
- La présence d'un guetteur à l'entrée de l'immeuble

### L'occupation des espaces publics :

Tous les espaces partagés par les habitants et les personnes de passage dans la cité (devant les immeubles, rues ou routes circulant dans la cité ou à proximité...). Cela peut se traduire par la présence de guetteurs, mais également de revendeurs (le trafic peut se dérouler aussi à l'extérieur), engendrant ainsi une proximité des habitants avec une activité illégale.

## QUI CELA CONCERNE ?

A priori, toutes les personnes circulant dans les cités où se déploient des réseaux de trafics de drogues sont concernées par les impacts de ces activités. Ainsi, viser une amélioration du cadre de vie des habitants contribue non seulement à une politique de réduction des risques au travers notamment de la sensibilisation des consommateurs (en apportant des messages visant à réduire les risques infectieux et/ou une approche de promotion de la santé), mais également à la réduction des inégalités dont sont victimes les populations des cités paupérisées, par exemple en agissant sur les **espaces délaissés, vecteurs d'un climat anxiogène ou perçu comme tel**, ou encore sur les espaces nécessitant un aménagement et/ou un ramassage de seringues.

Les personnes concernées par ce phénomène sont donc :

- Les acteurs des réseaux de vente de drogues et leurs clients
- Les habitants des territoires où des trafics sont installés
- Le bailleur propriétaire du parc locatif
- Les professionnels de proximité qui privilégient la posture de « l'aller vers » : animateurs sociaux, intervenants associatifs, médiateurs sociaux et urbains, éducateurs spécialisés...
- Les associations implantées dans le territoire (de locataires, sportives, culturelles, etc.)
- Les professionnels du soin, du social et tout autre professionnel intervenant en soutien auprès des familles : médecins, infirmiers libéraux, assistants des services sociaux, intervenants sociaux et familiaux, aides à domicile

## QU'EST-CE QUE CELA PRODUIT ?

### Sur les habitants

La circulation dans la cage d'escaliers peut-être entravée, obligeant l'habitant à prendre l'ascenseur ou à négocier avec le jeune lui interdisant l'accès.

Le regroupement de jeunes peut engendrer des nuisances sonores mais aussi une présence de déchets (emballages de sandwichs, cannettes de soda, etc.).

La consommation excessive de substances psychoactives peut rendre les échanges plus compliqués aussi bien pour les habitants que pour les professionnels souhaitant dialoguer.

Le contrôle des entrées de l'immeuble : les jeunes guetteurs postés peuvent demander l'identité du visiteur et les raisons pour lesquelles il vient (vous venez voir qui ? à quel étage ?), dans le but de s'assurer qu'il ne s'agisse pas d'une ruse d'un policier.

**La naissance d'un sentiment d'insécurité** : le caractère ostensible du réseau et l'affichage de signes extérieurs de réussite et de pouvoir (si minimes soient-ils) peuvent être des attitudes adoptées par les acteurs du réseau, ajouté à la sur-médiatisation des crimes et délits commis dans le cadre d'un réseau de revente de produits stupéfiants. Tout cela peut contribuer à faire naître un climat anxiogène ou du moins perçu comme tel.

### Sur les territoires

#### Le renforcement des préjugés négatifs sur les cités pauvres.

La proximité des plus jeunes avec le réseau peut engendrer chez les familles une réelle crainte que l'enfant interprète le réseau comme un modèle de réussite, et soit happé par cette activité.

**La vision d'un regroupement de jeunes** consommant du cannabis et/ou bruyant peut être un vecteur de fantasmes et de construction de représentations faussées.

**La présence de guetteurs dans la cité peut renforcer un sentiment d'insécurité**, tout comme un sentiment de sécurité (les habitants peuvent se sentir rassurés de voir qu'il y a une présence de jeunes de la cité qu'ils connaissent et/ou ont vu grandir).

### Sur les professionnels et les acteurs sociaux

Comme pour les territoires concernés, la proximité des plus jeunes avec le réseau et ses acteurs peut engendrer chez les familles une réelle **crainte que l'enfant voie le réseau comme un modèle de réussite**, et donc soit happé par cette activité.

Comme pour les territoires concernés, la vision d'un regroupement de jeunes consommant du cannabis et/ou étant bruyant peut être un vecteur de fantasmes et de construction de représentations faussées.

La présence de matériel d'injection dans le cas où les produits vendus se consomment par voie injectable.

**Le risque de construction de fausses représentations sur le réseau et ses acteurs, et leurs familles.**

## COMMENT FAIRE ?

Il s'agira de faire un travail sur 2 niveaux :

Un premier niveau auprès des **jeunes impliqués** dans ces réseaux et **les familles**.

Ce travail consistera à **mettre en place un accompagnement et un suivi dans le but de réduire les risques** sanitaires liés à la consommation excessive de substances psychoactives, aux conduites addictives, à la santé mentale, à la présence de traces matérialisées de consommation. Ce travail permettra également une réduction des dommages sociaux, en faisant l'interface entre les acteurs de ces réseaux et les habitants, les professionnels et/ou le bailleur social.

Il s'agira aussi de **ne pas isoler les acteurs de ces réseaux** qui

peuvent être mineurs et souvent issus de la cité. Ce travail nécessite une **dédiabolisation** de ce public, qui doit pouvoir être, au même titre que les autres habitants, bénéficiaire des actions d'éducation et de promotion de la santé proposées par les professionnels.

Un second niveau vise la **régulation des espaces occupés** dans le but de réduire les risques et les dommages liés à la présence d'une activité de revente de produits stupéfiants.

Les habitants peuvent exprimer une exaspération, voire un mal être, à la vue des réseaux et du regroupement de jeunes bruyants dans des espaces non adaptés, qui peut engendrer des peurs et des angoisses. Il s'agira ici **d'aller auprès de ces jeunes et d'entamer un dialogue** afin qu'ils puissent entendre ces peurs et ces interrogations, et ainsi **modifier certains comportements**.

Rencontrer les jeunes et les familles est la première des initiatives pour agir concrètement. S'il est considéré que le trafic de drogues pose un problème, il faut pouvoir précisément **définir et qualifier le phénomène**. Qui sont les acteurs de ces réseaux ? Qui sont les familles ? Sont-ils connus des professionnels ? Répondre à ces questions permettra de créer un lien avec eux afin de pouvoir entamer un dialogue, des échanges, voire un accompagnement. « *C'est difficile de traiter la question du trafic parce que l'émotion parasite beaucoup les informations et la prise de décision* ».

Une fois ce travail effectué l'intervenant pourra identifier avec eux les problématiques sur lesquelles il est possible d'agir à court, moyen et long terme (santé, décrochage scolaire, insertion, etc.).

On peut aussi contribuer à l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie en agissant sur les **problématiques quotidiennes qui impactent directement les habitants** (nuisances sonores, dégradations etc...). « *Moi ces jeunes ils ne me gênent pas mais franchement ils pourraient faire un effort, t'as vu comme c'est crade dans les escaliers* ».

**Saisir la complexité des phénomènes permet d'agir de façon concrète et pragmatique**. Comment savoir si la circulation est entravée ou encore si le hall d'immeuble est sale du fait de la présence de détritus, si l'intervenant ne va pas poser directement la question à ceux qui gèrent les réseaux de trafic, ceux qui les mettent en place, ou ceux qui occupent les espaces et engendrent des nuisances. Mais il ne s'agit pas de mettre en porte-à-faux les intervenants sociaux : aussi, parvenir à cette étape nécessite un travail théorique et pratique. « *On m'a dit que des jeunes du réseau demandaient soi-disant la pièce d'identité aux gens qui voulaient entrer dans le bâtiment, ça m'a révolté ! Et on a appris que ce n'était pas vrai, [...] la rumeur ça peut faire du mal* »

**Il faut aussi s'entourer et interpeller les services compétents et institutions concernées** : bailleur, services de gestion des espaces publics, etc.

## Les méthodes et les outils

**Aller vers les jeunes impliqués dans le réseau** : se présenter, présenter ses missions, revenir régulièrement vers eux, tout en respectant les contraintes inhérentes à leur place dans le réseau. « *Je sais quand je peux aller parler aux jeunes du réseau, j'ai appris avec le temps à trouver le bon moment, c'est comme tout le monde quand on bosse y'a des fois où on est plus disponible que d'autres* »

**Mettre en place une instance de veille et d'alerte** sur le(s) territoire(s) concerné(s) afin d'obtenir un diagnostic actualisé et agir de façon adaptée et efficiente sur les problématiques en question. « *Pour nous c'est aussi le gage de ne pas laisser n'importe qui dire n'importe quoi sur le territoire où on intervient* »

**Créer un groupe de travail en direction des professionnels et/ou des habitants**, visant à comprendre les phénomènes de trafic mais également tout ce qui concerne le contexte et le cadre de vie (mondes populaires, décrochage et/ou échec scolaire, pauvreté, construction identitaire, discrimination...).

**Mettre en place un partenariat diversifié** réunissant les professionnels de tous champs et un travail en réseau solide et ancré sur le territoire, afin d'obtenir un regard pluridisciplinaire sur la cité et mesurer les différents degrés d'impact des réseaux. **Ces partenariats permettent de co-construire des réponses cohérentes et efficaces**. « *Parler du quartier avec un pharmacien, un directeur de centre social [...] ça ouvre plein de perspectives [...] des situations qu'on pensait sans issue sont analysées et vécues différemment par d'autres, ça aide à relativiser* »

**Tenir un cahier de veille** portant sur les événements du territoire afin de garder la mémoire des situations, voire d'anticiper des événements futurs.

**Rédiger et diffuser des courriers d'alerte** faisant remonter les situations et les diagnostics.

## Les conditions de mise en œuvre de l'action

**S'affranchir du jugement moral** : il faut arriver à analyser les situations de façon objective et sincère afin d'agir sur des points concrets. Il faut sortir de la vision manichéenne mal vs bien : si cette posture peut paraître rassurante, elle empêche tout recul et toute analyse factuelle. Il est donc important de sortir de sa zone de confort pour explorer ces sujets complexes et méconnus.

**Ne pas rompre les liens avec les publics concernés**.

**Maintenir une régularité dans les rencontres** entre les professionnels et les habitants, mais aussi avec les acteurs des réseaux. « *Comme on se voit souvent j'ai l'impression que je peux te dire les choses sans avoir peur que tu me juges ou de te choquer.* »

**Construire un partenariat ancré sur le territoire concerné**.

**S'appuyer sur un pilotage institutionnel**.

## Exemples d'expériences et d'actions

(voir aussi les fiches-action)

L'action du « **Collectif Ensemble dans la prévention** » ([fiche-action 1](#)) : ce collectif est porté par l'association Réseaux 13, dans le but de partager un diagnostic sanitaire social régulier qui permet d'obtenir des éléments objectifs sur la cité (éléments nécessaires à la compréhension des problématiques et donc à l'appréhension et au traitement de ces dernières).

**Formations pour les gardiens d'immeubles intervenant au sein des territoires** où se trouvent des réseaux de revente (aide à la compréhension des phénomènes d'usages et de reventes mais également des publics concernés, postures professionnelles, représentations...) ([fiche-action 11](#)).

**Conventions de partenariat entre le(s) bailleur(s) social(x) et les associations spécialisées/ ou centres sociaux**, pour la gestion des traces matérialisées de consommation de drogues ([fiche-action 8](#)), pour la sensibilisation des consommateurs ([fiche-action 7](#)), pour la formation des gardiens d'immeuble.

**Mise en place d'un groupe de travail au soutien des familles victimes des violences liées aux trafics** (groupe travaillant sur l'accompagnement psychologique et le relogement des familles victimes directes du phénomène des réseaux) ([fiche-action 9](#)).

**Habitants à l'épreuve des trafics** ([fiche-action 6](#)). Groupe réunissant habitants et travailleurs sociaux en vue de construire une expertise ordinaire, des réponses adaptées et une parole collective dans le but d'assurer ainsi un vis-à-vis avec les institutions concernées.

**Dispositif de veille** ([fiche-action 10](#)).

## Ce qu'il faut savoir, ce que l'on doit questionner

- La politique et la philosophie de la réduction des risques (sanitaires et sociaux)
- La frontière entre légalité et illégalité (négociation avec les acteurs du réseau)
- Les questions de postures professionnelles
- Les phénomènes de bandes / les occupations des espaces publics
- La place des familles / les quartiers populaires
- Les inégalités sociales / les inégalités d'accès aux soins

# Economie de la débrouille

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

La **motivation économique**, si maigre puisse être le montant des gains, est l'une des raisons, si ce n'est la première, qui peut inciter un individu à s'inscrire dans un système de « **débrouillardise** », plus ou moins légale. Les réseaux de revente de produits stupéfiants sont un des moyens d'accéder à des ressources financières, là où l'accès aux ressources dans les quartiers pauvres est difficile. Dans un contexte où les taux de chômage avoisinent 30% chez les non-diplômés, **les économies de survie se diversifient** et touchent différents domaines d'activité : le travail non déclaré, la revente d'articles volés, la mise en place de systèmes de solidarité entre les habitants, et éventuellement la revente de produits stupéfiants. La situation socio-économique des habitants des cités populaires peut engendrer un **sentiment d'abandon**, et se transformer en fatalisme et absence totale de perspectives d'avenir. Il s'agit donc de penser et analyser le trafic de produits stupéfiants comme une **économie de la pauvreté** afin de comprendre les motivations individuelles et d'agir sur les causes de l'engagement d'une personne dans un réseau de trafic.

L'organigramme d'un réseau de revente de produits stupéfiants est clairement défini : si les acteurs les plus visibles de ces organisations sont classés dans la catégorie « jeunes », ils ne constituent pas les seuls profils. Ainsi nous constatons une **diversité d'acteurs**, tant au niveau de l'âge (mineurs, jeunes adultes, adultes) qu'au niveau des rôles et des tâches [quetteur, revendeur, nourrice, gérant...].

Enfin, outre les impacts et effets négatifs que peut engendrer l'implication dans un réseau de revente de produits stupéfiants notamment au travers des diverses formes d'**assujettissement**, il est indéniable qu'il contribue également à une **forme de solidarité** au sein des territoires socialement relégués.

## QUI CELA CONCERNE ?

- Les personnes impliquées dans les réseaux de revente
- Les familles des jeunes impliqués dans les réseaux
- Les habitants des cités où se trouvent les réseaux
- Les intervenants de proximité (éducateurs spécialisés, animateurs sociaux, médiateurs sociaux et/ou urbains)
- Les travailleurs sociaux
- Les bailleurs sociaux
- Le personnel de l'éducation nationale

## QU'EST-CE QUE CELA PRODUIT ?

### Sur les jeunes acteurs des réseaux

**Du décrochage scolaire et déscolarisation** : le décrochage scolaire peut-être autant le révélateur d'une implication dans un réseau, que le déclencheur.

**Une construction identitaire mise à mal** par l'absence de modèle valorisant : la construction identitaire se faisant notamment au travers de modèles d'identification, celui du père peut-être fragilisé (divorce, absence, chômage, maladie...).

**Le chômage et l'absence de qualification** pour accéder à l'emploi.

**Des compétences psychosociales défaillantes** (mauvaise image de soi, manque de confiance...)?

**La prison.**

**Des violences au sein du réseau.**

**Des ruptures familiales.**

**L'entrée pour un jeune dans un processus de précarisation** : lorsque le conflit avec la famille engendre une mise à la porte, le jeune peut se retrouver à la rue ou être hébergé de façon aléatoire.

**Une mauvaise prise en charge sanitaire ou son absence totale.**

**Une perte d'opportunité pour le jeune de développer son propre réseau social et professionnel** qui lui permettrait de s'insérer dans la vie active.

### Sur les familles dont un ou plusieurs enfants sont impliqués dans les réseaux, et sur les habitants

**Le conflit et/ou la rupture avec l'enfant impliqué dans le réseau** : les parents en désaccord avec l'activité de leur(s) enfant(s) manifestent leur mécontentement et leur désarroi de diverses façons : par des reproches, des remontrances, voire des violences qui engendrent un conflit plus ou moins important.

**Le développement d'un sentiment de honte et d'isolement chez les familles** des jeunes impliqués dans le réseau engendre souvent la peur du jugement des membres de la famille par les voisins ; les familles directement concernées vont alors choisir de se faire discrètes et ainsi s'isoler.

**Le sentiment d'impuissance** : le poids du réseau [aussi bien positif que négatif] est tel que les réponses proposées pour sortir les enfants de l'organisation sont limitées. Les familles concernées en sont conscientes et en souffrent.

**La perte d'un ou plusieurs enfants** (homicide dans le cadre des réseaux de revente de produits stupéfiants).

**Les pressions** de la part du réseau.

**La difficulté pour trouver un logement** pour les familles désirant déménager afin de sortir leur enfant de la cité.

### Sur les professionnels

**Le sentiment d'impuissance et découragement** : les effets du travail de prévention et/ou de réduction des risques s'observant dans la durée, les professionnels peuvent être affectés, notamment lorsque les parcours individuels présentent des changements s'apparentant à de la régression. Le professionnel peut aussi penser que sa première mission est de sortir les jeunes du réseau, et n'y parvenant pas, il peut interpréter le résultat de son action comme un échec.

**La peur** de s'approcher d'une activité illicite.

**L'isolement et/ou l'épuisement professionnel.**

## COMMENT FAIRE ?

Il s'agira avant tout de travailler **la connaissance des phénomènes de trafic**, et celle des mondes populaires avec tous les phénomènes qui les traversent.

**Humaniser la relation avec les jeunes impliqués** dans les réseaux et leurs familles tout en s'affranchissant du jugement moral. « *D'accord mon fils fait des bêtises mais on reste des humains, on a aussi peur, on est triste, on rit comme tout le monde.* »

Agir sur le renforcement et/ou le développement des **compétences psychosociales**.

Agir sur les freins qui entravent une entrée dans un **processus d'accès à la formation ou à l'emploi**.

Pour agir directement auprès de ces publics il est important que le professionnel ou l'habitant désirant comprendre et appréhender ces questions possède un **espace de travail et de réflexion**. Cet espace permettra d'analyser le phénomène en prenant le soin de ne pas écarter les différents éléments qui s'imposent : les trajectoires individuelles et familiales, la construction de soi au travers des échecs et des réussites, le rapport à l'argent, à l'amour, à la mort, à la religion, à la cité ou au travail, sont autant de sujets qui apporteront des éléments de compréhension des processus d'entrée et de sortie du réseau. **L'intervenant ne doit pas se priver des espaces de travail articulant apports théoriques et pratiques.**

**Aller vers les jeunes** impliqués dans le réseau : se présenter, présenter ses missions, revenir régulièrement vers eux. L'intervenant doit être le fil conducteur entre le monde illicite, les dispositifs de droit commun, et les institutions. Autrement dit : rendre à ces jeunes un statut de citoyen.

**Ne pas rompre les liens avec les jeunes impliqués dans ces réseaux ainsi que les familles.** Si les comportements et/ou réactions peuvent questionner, voire faire peur, il est important de continuer à maintenir les familles et les enfants dans un climat de respect mutuel. « *Quand j'ai vraiment voulu arrêter mes conneries, je savais que je pouvais en parler au centre social ou à l'association X de la cité parce qu'ils ne m'ont jamais tourné le dos c'est important, quand t'es au fond du trou d'avoir un peu de lumière* ».

**Organiser des séances de sensibilisation, débat et/ou animer des groupes de paroles** en direction des publics concernés sur les thèmes identifiés comme étant proches des préoccupations du public : insistons sur le fait que les mineurs inscrits dans ces réseaux n'en restent pas moins des enfants ou des adolescents. De ce fait les problèmes qui les concernent peuvent être multiples : la santé, la scolarité, la loi, la prise de risque, l'amour ou les relations parentales sont des thèmes récurrents. « *Au lieu de nous parler de la police, qu'ils nous parlent de poésie, de comment brancher une fille qui nous plaît ! Comment ne pas se sentir bête quand on nous parle avec un vocabulaire des livres !* »

### Les méthodes et les outils

**Partager un diagnostic et objectiver les données** avec les différents partenaires qui connaissent les jeunes et les familles concernés, dans le but de pouvoir **co-construire une réponse adaptée voire personnalisée**. Il s'agira de créer des groupes de travail en direction des professionnels visant à comprendre les phénomènes de trafic mais également de tout ce qui peut apporter des éléments de compréhension sur les acteurs (mondes populaires, décrochage et/ou échec scolaire, pauvreté, construction identitaire, discrimination...).

**Créer un premier lien avec le jeune, puis une relation de confiance.** Parce que le jeune participe à une activité illégale, la méfiance peut être un frein à la relation, cela peut demander du temps et de l'investissement. Au travers d'entretiens individuels, identifier des thèmes à traiter afin de mieux connaître la personnalité et le parcours individuel du jeune, et **comprendre les moments** où le parcours s'est infléchi.

**Respecter les contraintes inhérentes à la place occupée dans le réseau**, le choix du bon moment de « l'aller vers » est important si l'on ne souhaite pas braquer ou mettre en difficulté le jeune.

Un **pilotage institutionnel** de ce type d'action afin notamment de faire remonter les constats et le diagnostic.

### Les conditions de mise en œuvre de l'action

Les questions **d'éthique et de posture professionnelle** devront être travaillées : il est important de définir des valeurs communes, ne pas laisser les sentiments personnels prendre le dessus sur la posture professionnelle qui doit rester objective.

Porter un regard bienveillant sur les acteurs des réseaux et les familles : il s'agit de s'adresser à un public qui est stigmatisé au sein de la cité, voire isolé. Si l'on souhaite faire un travail d'accompagnement, il est important que les familles comprennent qu'elles trouveront une aide et une écoute bienveillante.

**Maintenir une régularité dans les rencontres entre les jeunes concernés et les professionnels.** Cette régularité est nécessaire à 2 titres : d'abord elle permet de renforcer les liens de confiance entre les jeunes et les intervenants mais aussi entre les professionnels entre eux ; ensuite **cette régularité permet d'affiner son diagnostic et sa connaissance du public et des problématiques qui traversent leur parcours.**

**Éviter l'isolement professionnel**, échanger sur les difficultés : les professionnels sont confrontés à la précarité des publics et des territoires au sein desquels ils interviennent (voire à la précarité de leur statut professionnel), il n'est pas rare d'observer chez eux une tendance à accumuler les difficultés sans prendre le temps de les analyser et/ou les échanger avec d'autres intervenants des territoires. Le risque est de manquer de recul et de discernement face

aux situations rencontrées, ou que le professionnel se mette lui-même en difficulté.

**Toujours inscrire la problématique des réseaux dans un environnement et un contexte global** afin d'agir de façon efficiente et réaliste de sorte aussi à éviter le découragement.

### Exemples d'expériences et d'actions

(voir aussi les fiches-action)

**Questions de réseaux (fiche-action2)** : travail sur les questions d'économie de la pauvreté en sollicitant chercheurs et intervenants autour de divers thèmes (économie de la débrouille, systèmes de solidarité, prison...) et en croisant avec les données de terrains des professionnels du groupe.

**Travail de réduction des risques et de promotion de la santé (fiche-action 7)**, tout au long de l'année en direction des jeunes en situation de déviance (Réseaux 13).

**Accueil du soir** : organisation de débats et échanges en direction des jeunes en situation de déviance (Réseaux 13, Centre social Frais-Vallon).

**Habitants à l'épreuve des trafics (fiche-action 6)** : groupe réunissant habitants et travailleurs sociaux en vue de construire une expertise ordinaire, des réponses adaptées et une parole collective dans le but d'assurer ainsi un vis-à-vis avec les institutions concernées. Dispositif de **veille (fiche-action10)**.

### Ce qu'il faut savoir, ce que l'on doit questionner

- Les postures professionnelles
- La politique et la philosophie de la réduction des risques (sanitaire et sociale)
- Le transfert des compétences
- Les parcours de vie
- La prison
- La frontière entre la légalité et l'illégalité
- Les questions d'insertion et de (dé)scolarisation
- Les espaces de socialisation
- La construction identitaire
- Les problématiques inhérentes à la période de l'adolescence
- L'accès aux droits
- L'accès aux soins
- La consommation de substances psychoactives

# Scolarisation, qualification, insertion socioprofessionnelle

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les **inégalités des territoires** où se trouvent les réseaux de revente de produits stupéfiants ne sont pas uniquement socio-économiques, elles sont également **scolaires et socioprofessionnelles**. L'échec scolaire met en exergue les limites du système scolaire, le **manque de qualification** (engendré notamment par une mauvaise orientation ou un décrochage scolaire) et une insertion socioprofessionnelle mise à mal par les inégalités qui fragilisent les populations des cités populaires. Tout cela représente autant de thématiques à travailler lorsqu'il est question des acteurs des réseaux de revente de produits stupéfiants et leurs trajectoires individuelles.

## QUI CELA CONCERNE ?

Toutes les personnes circulant dans ces cités sont a priori concernées par les questions de déscolarisation, de qualification et d'insertion socioprofessionnelle. En effet, si l'on part du postulat que seule une prise en charge globale de l'individu est efficace (saisir les **parcours complexes** et traiter les différentes problématiques une à une), alors un **décloisonnement des champs d'intervention** est nécessaire pour y arriver. Un jeune déscolarisé et/ou en échec scolaire, et possédant une addiction, doit être suivi autant pour son addiction, que pour les raisons qui l'ont engendrée. De ce fait, seul un partenariat multi disciplinaire peut laisser entrevoir des réponses.

Les personnes concernées par ce phénomène sont donc :

- Les jeunes et les familles
- La communauté éducative de l'éducation nationale
- Les habitants
- Le bailleur social propriétaire du parc locatif concerné par les regroupements de jeunes
- Les professionnels dits de première ligne qui privilégient la posture de « l'aller vers » : animateurs sociaux, intervenants d'associations médiateurs sociaux et urbains, éducateurs spécialisés...
- Les institutions compétentes : protection de l'enfance, aide sociale à l'enfance, CAF, protection judiciaire de la jeunesse...
- Pôle emploi
- Mission locale
- Les associations implantées dans la cité
- Les professionnels du soin, du social et tout autre professionnel intervenant en soutien auprès des familles : médecins, infirmiers libéraux, assistants des services sociaux, travailleurs sociaux et familiaux, aides à domicile

## QU'EST-CE QUE CELA PRODUIT ?

### Sur les habitants

Premières victimes des **inégalités**, les habitants peinent à trouver des raisons de croire en un avenir meilleur.

Plaçant l'école au centre des préoccupations, **les familles se sentent démunies** quand les premiers signes de décrochage apparaissent.

### Perte de confiance envers les institutions.

Sentiment de relégation et rejet des institutions.

Inscription dans une activité déviante.

Mal être.

Pouvoir d'agir qui peut être entravé par une hiérarchisation des priorités, les difficultés et préoccupations quotidiennes ayant pris le dessus.

Trajectoires jalonnées par des **événements vécus comme des humiliations**.

### Consommation excessive de substances psychoactives.

Recherche et mise en place de **solutions alternatives à la pauvreté**.

### Sur les territoires

#### Difficulté à identifier des personnes ressources.

**Rejet** des institutions et du modèle républicain (un bon citoyen est un citoyen qui se sent traité équitablement).

**Présence de jeunes déscolarisés ou au chômage dans les espaces communs** engendrant parfois des dégradations et autres nuisances.

**Implantation de système d'économie de la débrouille** (trafic, mécanique sauvage, vente à la sauvette etc.).

### Sur les professionnels et les acteurs sociaux

Difficulté à construire une relation de confiance avec un public qui n'a plus confiance aux institutions.

**Sentiment d'impuissance** face aux échecs scolaires répétés du public.

#### Difficulté à trouver des réponses adaptées

Difficulté à redonner espoir et envie à des jeunes et des familles désarmées.

## COMMENT FAIRE ?

Il s'agira de distinguer les différents niveaux de la problématique scolaire, et socio-professionnelle. Concernant l'école, il est évident que la prise en charge d'un décrocheur, et celle d'un élève en échec scolaire, ne sera pas la même. De même pour l'insertion socio-professionnelle, les freins à l'emploi sont divers : le manque de qualification, l'addiction, l'absence de prise en charge médicale, le manque de confiance en soi, les discriminations à l'embauche, sont autant de problématiques qui constituent une entrave.

La seconde piste est **la recherche et la mise en place de réponses alternatives** permettant de s'inscrire dans des dispositifs de droit commun. Il n'est évidemment pas question de se substituer aux dispositifs traditionnels, mais plutôt de **réguler des processus afin de permettre à l'individu concerné de « raccrocher les wagons »**. Il paraît important aujourd'hui de réfléchir et travailler autour des problématiques liées à la **fracture numérique**. « *Aujourd'hui tout passe par internet, mais quand on sait pas lire ou qu'on ne sait pas utiliser un ordinateur c'est difficile. On devient comme des enfants qui ne se débrouillent pas seuls !* ».

Les questions liées aux effets et **dommages causés par le fait de vivre au sein des cités et quartiers précarisés et paupérisés.**

« *Qu'ils enlèvent le trafic ou pas, mon logement sera toujours dégradé ! Et le matin je me lèverai toujours à 5h pour aller faire le ménage pour payer ce logement, alors je prends des cachets pour me sentir bien parce que je craque* ».

Rencontrer les personnes concernées : il s'agira **d'établir avec elles un diagnostic social** afin d'y répondre.

**Rencontrer les professionnels qui ont la compétence** directe de la problématique : éducation nationale, mission locale, animateur MOVE, pôle emploi.

Mettre en place des groupes de réflexion et de travail afin de **comprendre les phénomènes** de déscolarisation et d'échec scolaire, d'accès à l'emploi, de rapport à l'école mais également de tous les éléments de compréhension sur les publics concernés (mondes populaires, classes sociales, accès à la culture, pauvreté, construction identitaire, discrimination...).

### Les méthodes et les outils

Créer et/ou participer à des **instances de veille** et de prise en charge du décrochage, afin de pouvoir traiter les situations au cas par cas (par exemple en cellule de veille) : **il est important d'insister sur l'aspect autant préventif que curatif de cette cellule de travail.** Il s'agira d'y aborder les situations préoccupantes (décrochage, absentéisme perlé...) tout comme les situations avérées (absentéisme, problèmes de comportements...).

Mettre en place des dispositifs permettant l'**accueil des élèves exclus** pour que l'élève ne rompe pas avec le système scolaire, et pour profiter de ce temps afin d'identifier et intervenir avec l'élève sur les raisons ayant engendrées l'exclusion.

Mettre en place des actions visant à **réduire les inégalités scolaires** de type aide aux devoirs, soutien scolaire, accompagnement à la scolarité.

Mettre en place en direction des publics concernés des actions visant à l'**acquisition et compétences de savoirs** de base.

Mettre en place des actions de développement de compétences psychosociales visant à **travailler la confiance** en soi, l'expression orale, ainsi que la réhabilitation du pouvoir d'agir.

Mettre en place des actions en direction des **parents rencontrant des difficultés quant à l'accompagnement de leurs enfants.**

### Les conditions de mise en œuvre de l'action

**La condition sine qua non au bon déroulement de ce type d'action est l'adhésion des différents partenaires.** Ils devront travailler à l'acquisition d'une culture commune ou de **valeurs communes.** Les autres conditions permettant la mise en œuvre des actions sont :

**Entretenir les liens** avec les publics concernés et les familles.

Maintenir la régularité dans les rencontres entre les professionnels permettant ainsi le **partage d'informations** mais également un renforcement des liens de confiance.

Un partenariat ancré sur le territoire[s] concerné[s], afin **d'apporter des éléments de diagnostic concrets**, basés sur des éléments factuels, mais également apporter sa pierre à l'édifice en partageant des éléments sur les situations individuelles.

**Tenir compte des cadres d'intervention des différents professionnels.**

**Ne pas se couper de la vie et des réalités des territoires concernés,** procéder régulièrement à des visites des cités concernées afin de se rendre compte des conditions de vie des habitants.

**Agir avec bienveillance** et tolérance.

Un **pilotage institutionnel** de ce type d'action gage du suivi et de l'efficacité de l'action.

### Exemples d'expériences et d'actions

[voir aussi les fiches-action]

**TAPAJ** (Travail Alternatif Payé À la Journée) est un dispositif d'insertion spécifique permettant aux jeunes en errance d'être rémunérés en fin de journée, pour une activité professionnelle qui ne nécessite pas de qualification ou d'expérience professionnelle particulière et ne les engage pas sur la durée. TAPAJ apporte en cela une **réponse adaptée aux jeunes en errance** que leurs problématiques sociales, éducatives et sanitaires tiennent éloignés des dispositifs de droit commun.

**Accueil du soir** : porté par le centre social Frais-Vallon en partenariat avec l'association Réseaux 13, l'accueil du soir permet de toucher un public qui ne fréquente pas les structures de droit commun et considéré comme éloigné des dispositifs d'accompagnement.

**Habitants à l'épreuve des trafics** [fiche-action 6] : groupe réunissant habitants et travailleurs sociaux en vue de construire une expertise ordinaire, des réponses adaptées et une parole collective dans le but d'assurer ainsi un vis-à-vis avec les institutions concernées.

Dispositif de **veille** [fiche-action10].

**Chantiers éducatifs.**

**Chantiers d'insertion.**

### Ce qu'il faut savoir, ce que l'on doit questionner

- Les questions d'éducation
- Les inégalités sociales et scolaires
- Les inégalités d'accès aux soins
- Les quartiers populaires
- La frontière entre la légalité et l'illégalité
- La politique et la philosophie de la réduction des risques (santaire et sociale)
- Les postures professionnelles
- Les occupations des espaces publics
- Les phénomènes de bandes
- Les mondes ouvriers et populaires

# Intervention sociale et positionnement professionnel

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Il existe des tensions et une forte attractivité pour les plus jeunes, pour lesquels les activités du trafic affectent les parcours mais contribuent aussi à les construire personnellement, psychologiquement et socialement, **entre gains financiers et valorisation sociale**.

Les familles (dont la vie de parent, de voisin, de citoyen est impactée) interpellent les intervenants sociaux pour être aidés et soutenus afin de protéger leurs enfants des influences des réseaux.

Face aux inquiétudes exprimées, aux situations de pressions, les professionnels en contact avec les familles sont confrontés aux **limites des cadres institutionnels** de leur service, notamment de la protection de l'enfance.

Les activités de trafics qui impactent la vie des cités viennent « perturber » les institutions et interrogent l'approche et les « modes de faire » des professionnels.

Dans un contexte où il n'existe pas de « prescription institutionnelle », les intervenants sociaux se débrouillent avec le sentiment que l'offre en matière d'insertion sociale et professionnelle est inopérante. « *Est ce que ce que je leur propose tient la route à côté de ce qu'ils trouvent dans le réseau ?* ».

**Difficultés à affirmer un discours**, à définir une place interrogée par des **questions éthiques** : « *Comment négocier une place : ni membre de la famille, ni balance ? Tout en sauvegardant les rapports de confiance...* ».

Les intervenants sociaux de première ligne dont l'action s'inscrit dans la proximité expriment leurs difficultés dans leur posture de travail et la mise en œuvre des actions. « *Est-ce que j'organise ce chantier à l'endroit où est installé le réseau ? Quelles limites entre cohabiter, pactiser, cautionner ?* ».

L'exercice de leur mission est confronté et impacté par la prégnance et la visibilité du trafic, mais pour beaucoup d'entre eux **l'exigence reste le parti pris de créer et maintenir le lien**. « *Comment protéger les plus fragiles et en particulier les plus jeunes, tout en affirmant qu'il y a toujours quelque chose à faire, mais que faire ? Et comment le faire ?* ».

## QUI CELA CONCERNE ?

Les intervenants de première ligne, dont l'action se caractérise par la volonté d'une **posture de proximité** : éducateurs de prévention spécialisée, animateurs de prévention, médiateurs socioculturels et urbains.

Les intervenants associatifs, dont le lieu d'activité et les pratiques sur un territoire sont impactés par les réseaux de deal.

Les intervenants sociaux dont l'activité professionnelle prend ancrage sur une proximité avec les familles : TISF, assistantes sociales scolaires.

Les professionnels et institutions vers qui les familles se tournent pour demander soutiens et aides.

Les enfants, les jeunes et les adultes habitant les quartiers concernés par la qualité des interventions, l'efficacité et la diversité de l'offre éducative et sociale.

## QU'EST-CE QUE CELA PRODUIT ?

Souffrance des professionnels, entre **banalisation et sentiment d'impuissance, sentiment d'inutilité et résignation** : comment poser des actes dont on ne sait pas s'ils sont conseillés ou non, recommandés ou blâmés, tolérés ou interdits ?

**Les professionnels regrettent de ne pas avoir d'espaces reconnus et légitimés dans lesquels se traitent professionnellement et intimement ces problématiques de trafics de drogues**. Comment répondre à des questions éthiques telles que : Dois-je me rendre sur un lieu de deal pour rencontrer des jeunes ? Rapport à la loi, quelle posture face à l'activité illégale ? Doit-on autoriser des jeunes à fumer du cannabis pendant des activités, ou interdire au risque de les exclure ? Comment réagir lorsque l'on est témoin de situations de pressions ou de violence ? Faut-il négocier avec des personnes impliquées dans le réseau ? Quelles limites entre cohabiter, pactiser, cautionner ?

Face à ces **difficultés à construire un positionnement**, certains pratiquent une mise à distance des jeunes inscrits dans une activité illégale. Ils se confrontent à l'obligation de **réajustements incessants de leurs postures et de leurs discours**. Comment réajuster ses pratiques et négocier les limites ?

**Les modèles d'intervention sociale en direction des adolescents sont-ils adaptés** face à des modes de socialisation et de construction identitaire basés sur l'immédiateté, la réussite, le paraître, l'hyper consommation ?

Comment construire des **stratégies d'accompagnement, soutenir et protéger des jeunes mineurs** inscrits dans les activités du trafic, et répondre aux sollicitations des parents désemparés ?

**Les trafics et leurs impacts sur les quartiers ne concernent pas seulement le volet répressif, mais aussi les missions de protection de l'enfance et les politiques de réduction des risques**.

## COMMENT FAIRE ?

Inscrire ses actions dans une démarche éthique centrée délibérément sur la **volonté « d'aller vers »**. Et notamment aller vers **les publics les plus vulnérables**.

Construire et animer les conditions d'une posture de proximité.

Humaniser les regards et prêter attention.

Soutenir les acteurs de première ligne qui ont pris le parti de **créer et entretenir les liens avec les jeunes inscrits dans les activités de trafic**.

Œuvrer à la construction d'une **légitimité professionnelle et institutionnelle**, qui permet de penser, agir, intervenir mais aussi favoriser la connaissance entre les acteurs de terrain et développer une **culture commune de prévention**.

Créer et contribuer à des **espaces collectif de réflexion**, qui prennent appui sur les pratiques, les connaissances, les questionnements, les doutes, les « bricolages » de terrain.

### Les méthodes et les outils

Construire, élaborer, expérimenter, de nouvelles pratiques pensées comme la **capacité à réagir collectivement**.

S'engager dans une démarche de co-construction de **réponses éducatives**.

S'inscrire dans la volonté de **construire une politique locale**, à partir des réseaux de proximité, de prévention, de réduction des risques et des dommages liés aux activités du trafic.

**Repérer des espaces de fragilisation, de vulnérabilité pour mettre en place des actions**, des disponibilités professionnelles, qui visent à infléchir les parcours de rupture.

Construire des actions alternatives, repérer et saisir « les moments opportuns ».

Etayer les actions par une prise en charge co-construite entre **les acteurs de l'intervention sociale, du monde associatif de proximité, de l'institution scolaire, de la cellule familiale**.

Faciliter la **promotion individuelle et collective**, en inventant des espaces qualifiants, qui visent à restaurer l'estime de soi.

A partir des vécus et des observations de terrain, **transformer les expériences en connaissances et en compétences**.

Engager un processus de production de connaissances et d'évolution des pratiques professionnelles.

Mieux comprendre des situations inédites et complexes pour mieux agir. « *Est-ce que je comprends, est-ce que je sais vraiment ce qui ce passe, de quoi je parle ?* ».

Participer à l'élaboration partagée d'un **état des lieux**.

Travailler sur nos représentations : deal, réseau, trafics, qui sont les jeunes dont on parle ? L'argent, enrichissement, gains financiers, l'économie dans les trafics et les quartiers populaires, la débrouille, la violence, les contraintes, l'assujettissement, la place des adolescents dans ces activités, les parcours, etc.

Contribuer à une dynamique où s'échangent et se confrontent des questionnements, et où se croisent des **savoirs experts et profanes**.

### **Les conditions de mise en œuvre de l'action**

**Capter** les acteurs susceptibles de participer à cette démarche, à partir de leur intérêt à approfondir, à s'exposer en sortant du « ON » pour le « JE ».

**Changer le vocabulaire**, les façons de nommer « Les dealers, les trafiquants, les drogués, les jeunes .... ».

La démarche implique une confiance mutuelle, s'appuyant sur des principes de confidentialité, de discrétion et d'anonymat .

Rechercher **l'accord et le soutien de l'institution** d'appartenance des participants, de façon à autoriser sans toutefois chercher à en contrôler le contenu.

Régularité des rencontres qui feront l'objet de **comptes-rendus anonymes**.

Co-construire des savoirs **tournés vers l'action**

Contribuer à la **restitution** des questions abordées auprès des autres acteurs du territoire, et les inscrire dans un débat public avec les institutions.

### **Exemples d'expériences et d'actions**

[voir aussi les fiches-action]

Groupe « **Questions de réseaux** » [fiche-action 2] : travail sur les questions d'économie de la pauvreté en sollicitant chercheurs et intervenants autour de divers thèmes (économie de la débrouille, systèmes de solidarité, prison...) en croisant les données de terrain des professionnels du groupe.

Groupe de travail « **Réseaux et territoire** » [fiche-action 3] : recherche-action de groupe de professionnels et de chercheurs

Modules de **formation** « Intervention sociale à l'épreuve des trafics » [fiche-action 11].

Dispositif de **veille** [fiche-action 10].

### **Ce qu'il faut savoir, ce que l'on doit questionner**

- Les liens entre pauvreté, économie de la débrouille, paupérisation, discrimination, exclusion
- Les processus de socialisation et de construction identitaire des adolescents, face à l'attractivité des réseaux de trafics, l'école de la rue
- L'importance du travail en réseau
- Les systèmes de valeurs
- Les références éthiques

# Adolescence : Construction identitaire / santé

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Sur les territoires impactés par les activités de trafics, il existe une **inégalité d'offre et d'accès aux soins** concernant l'accueil et le soutien aux jeunes consommateurs, en particulier ceux dont l'usage comporte les risques d'une **consommation problématique**.

La visibilité et la prégnance des réseaux pèsent sur l'environnement et les familles, **l'attractivité forte pour les jeunes mineurs** questionne la communauté éducative.

**Le quartier reste un lieu auquel les habitants jeunes et adultes sont attachés.** Y habiter c'est y avoir des relations sociales, son histoire, ses appartenances. Dans un contexte de précarité accrue, il assure une forme de protection et d'accès aux ressources (solidarités de voisinage, petits commerces de proximité, débrouilles diverses). « *C'est mon quartier, même si il y a des problèmes, c'est là que moi et mes enfants on a envie de vivre, on se connaît tous !!!* » Les parents rencontrent des **difficultés à construire un cadre éducatif**, ils sont parfois démunis et interpellent les professionnels sur leurs craintes et sur les risques encourus par leurs enfants.

Les **institutions concernées** par l'éducation, l'insertion, et la protection des mineurs sont **mises à l'épreuve** du fait de l'aspiration des plus jeunes à rentrer dans les activités du trafic.

## QUI CELA CONCERNE ?

Les adolescents inscrits dans les activités des trafics pour lesquels se pose **l'exigence d'une protection et d'une insertion**.

**Les familles habitant des quartiers populaires particulièrement exposées aux risques des trafics** pour leurs enfants.

Les intervenants sociaux professionnels de l'intervention sanitaire et sociale et leurs institutions.

L'institution scolaire, les services de la protection de l'enfance et de la justice des mineurs.

Les orientations du **Contrat de ville** croisent les préoccupations de l'ensemble des intervenants sur les conduites déviantes : en termes de santé, d'éducation, de cadre de vie et de prévention de la délinquance. Les actions préconisées seront en direction **des publics les plus fragiles et vulnérables, les adolescents en sont la cible principale**.

## QU'EST-CE QUE CELA PRODUIT ?

La participation des plus jeunes aux activités du trafic vient les affecter mais contribue aussi à les construire personnellement, psychologiquement et socialement. Ils intériorisent des normes et des valeurs dominantes qui prônent réussite individuelle, puissance et avoir.

Dans des parcours de jeunes qui naviguent entre licite et illicite, **les conduites à risques peuvent être des modèles de référence**. Mais comme tous les adolescents, ceux qui sont inscrits dans les trafics évoluent au sein d'autres espaces de socialisation (famille, école, amis, activités sportives, culturelles...) où ils côtoient d'autres mondes vecteurs d'apprentissages.

**La recherche du gain financier est largement supplantée par la quête de reconnaissance sociale.** Dans les réseaux, les adolescents trouvent tour à tour **sécurité, violence, individualisme et solidarité**. Ils se confrontent à des valeurs reposant sur l'immédiateté, la réussite, le pouvoir et l'hyper consommation.

Dans une société consumériste où l'adolescent représente une cible privilégiée, le rapport à l'argent se traduit par la valorisation du business, **le besoin de paraître passe par une consommation ostentatoire** (manger plusieurs fois par jour au snack du quartier, les vêtements, location de voiture).

**Les conduites à risques** chez les adolescents produisent **des passages à l'acte parfois violents**, la volonté de s'imposer par des rapports de force est **productrice de réputation** ; en même temps qu'ils se mettent en danger, ils acquièrent des formes de **reconnaissance sociale et de valorisation**.

Pour les adolescents **les plus fragilisés** par des parcours marqués par des souffrances familiales, économiques et sociales, ou des problèmes d'exclusion, des rapports aux institutions sont compliqués. **L'appartenance aux réseaux c'est « se sentir fort » : on y gagne protection et statut.** Leur rôle est là valorisé et promotionnel : l'appartenance à une famille, avoir un nom, **une place, du bien être et de l'honneur**.

Entre **adrénaline et revanche sociale**, la recherche de sensations s'appuie sur une **quête de virilité**, combative, dominatrice. La capacité à affronter le danger permet d'exister au regard des autres, **susciter le respect**. Ces formes d'appartenance peuvent parfois s'apparenter à des formes d'addiction, représentant de véritables risques pour leur santé mentale.

**L'enfermement et les processus de domination** en œuvre dans les réseaux s'exercent dans des espaces restreints, **engendrent du repli, tout en donnant aux adolescents un sentiment d'émancipation**.

Les modes de vie « de et dans » la rue entraînent des **brouillages dans les relations parents/enfants**, avec une image paternelle souvent disqualifiée, le réseau joue le rôle de famille de substitution et fragilise considérablement les liens familiaux.

Le plus souvent, **les adolescents entrent dans le réseau par de « petites tâches » pour rendre service**, et s'y installent petit à petit par un processus résultant le plus souvent d'un enchaînement de situations, de crises identitaires, de situations de ruptures. « *D'abord tu rends service à la pause à un grand qui te demande d'aller lui acheter sa canette et son sandwich, il te donne un pour-boire, et après un peu plus .... Et après c'est toi qui lui dois quelque chose, et là tu te fais harponner ...* ». L'entrée dans le trafic s'inscrit souvent dans un **rapport de don, de dette puis d'emprise**.

Nombreux sont les risques encourus : **risque d'isolement, risque de dettes** (réelles ou inventées, morales ou financières) et de **processus d'assujettissement**, qui exposent à la violence morale et physique et produisent de la peur de perdre l'honneur, des risques d'interpellation et de condamnations, le risque enfin de perdre la vie.

## COMMENT FAIRE ?

Construire et maintenir des rapports de confiance, négocier les pratiques et postures qui contribuent à la proximité et l'humanisation des rapports. Il s'agit d'**établir des contacts avec les jeunes** qui sont sur les réseaux, de rentrer en relation, de faciliter la parole individuelle et/ou collective.

Axer le travail de **prévention** sur les questions de santé, visant à montrer ce qui est destructeur et ce qui permet à l'inverse de s'épanouir, d'éprouver du plaisir : par la participation par exemple avec les adolescents à des **activités** culturelles **émancipatrices**.

Aider les adolescents à **réguler leurs prises de risques**, à modérer leurs aspirations à chercher une qualification dans l'appartenance aux réseaux..

**Sortir de l'isolement** et du sentiment d'impuissance pour éviter le risque de repli.

### Les méthodes et les outils

Identifier et **développer les ressources, les capacités, les compétences**, à partir d'entretiens individuels et/ou de grilles d'évaluation partagées.

**Réinvestir la rue** et les espaces publics afin que d'autres adultes référents y exercent une forme de vigilance : y développer de l'animation de proximité, des événements festifs, des chantiers éducatifs. Contribuer à la co-construction des identités, en développant auprès des adolescents des actions et **des espaces alternatifs de socialisation**, visant à infléchir des parcours de rupture et d'échec : projets d'utilité collective, projets culturels, chantiers éducatifs.

Repérer et intervenir dans des **moments de fragilité** (exclusion scolaire, sortie de la scolarité en collège sans affectation, difficultés familiales, embrouilles), **qui rendent vulnérables et exposent à des manipulations multiples**.

Etayer les parcours par une démarche d'intervention en réseau entre tous les intervenants professionnels et « naturels » (pairs, fratrie, parents...) : construire autour de l'adolescent un maillage qui facilite la sollicitation avec des adultes bienveillants et aidants, et contribue à construire de la **cohérence et du décroisement**.

### Les conditions de mise en œuvre de l'action

Ne pas se couper de ce public, en évitant le jugement qui produit du stigmatisme et des rapports exacerbés.

Œuvrer sur le territoire au **rapprochement des acteurs et des dispositifs d'intervention** ou d'instances institutionnelles telles que les Ateliers Santé Ville, les dispositifs scolaires, le service de prévention de la délinquance : ces espaces de rencontre entre partenaires contribuent à **produire un cadre qui facilite la définition et la mise en œuvre de pratiques de prévention**.

Accepter de sortir du silence et du secret pour construire un **diagnostic partagé** concernant des situations de jeunes mineurs et construire des **réponses adaptées aux parcours de rupture**.

## Exemples d'expériences et d'actions

(voir aussi les fiches-action)

**SANTAL (fiche-action 4)** : groupe de jeunes, accompagnés par des animateurs de prévention, qui travaillent ensemble à comprendre et agir sur leurs parcours et trajectoires personnelles.

**Soutien aux familles et proches victimes de la violence des réseaux (fiche-action 9)** : née en 2014 née de la prise en compte par la démarche Trafics Acteurs Territoires [TAT] de la revendication du **Collectif des Quartiers Populaires de Marseille** [CQPM] et du **Collectif du 1<sup>er</sup> juin**.

« **Collectif Ensemble dans la prévention** » (fiche-action 1) ce collectif est porté par l'association Réseaux 13, dans le but de partager un diagnostic sanitaire mais également social régulier qui permet d'obtenir des éléments objectifs sur la cité (éléments nécessaires à la compréhension des problématiques et donc à l'appréhension et traitement de ces dernières).

**Habitants à l'épreuve des trafics (fiche-action 6)** : groupe réunissant habitants et travailleurs sociaux en vue de construire une expertise ordinaire, une construction de réponses adaptées et une parole collective dans le but d'assurer ainsi un vis-à-vis avec les institutions concernées

Dispositif de **veille (fiche-action10)**

### Ce qu'il faut savoir, ce que l'on doit questionner

- Les processus de construction identitaire de l'adolescence
- Les processus de socialisation / l'école de la rue
- Le travail en réseau
- Les politiques de réduction des risques et des dommages sociaux
- Le concept et les outils de transfert de compétences sociales et professionnelles

# L'expertise des habitants

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

La prégnance, l'ampleur et la **visibilité du trafic de produits stupéfiants** affectent la vie quotidienne des habitants des quartiers populaires. La **place des habitants** à travers leur rôle de parents, voisins, locataires, citoyens se trouve considérablement impactée par ces activités. L'espace public, tout en étant un lieu de vie intense, est vécu comme **insécurisant** alors que la cité est aussi un **espace de sociabilité et de familiarité**.

Les acteurs associatifs installés en pied d'immeuble sont préoccupés par l'impact de ces activités et de ces réseaux sur la vie sociale, mais également sur la déscolarisation des adolescents, l'occupation des espaces publics et des cages d'escalier,

Existence de pressions et de **formes de violence notamment auprès des plus jeunes**.

De nombreux habitants (parents et jeunes adultes) se questionnent sur les conduites à tenir : comment faire ? Comment réagir ? Les demandes de soutien sont nombreuses, **la place et le rôle des institutions sont interrogés ; cela questionne aussi les responsabilités individuelles et collectives**.

Obligation pour les habitants de cohabiter avec les réseaux, alors que les institutions et services publics sur les quartiers populaires se mettent en retrait.

Les habitants connaissent souvent les jeunes concernés, **les relations oscillent entre familiarité et méfiance**.

**Les familles peuvent être confrontées à des pressions**, des menaces. Et lorsqu'elles sont victimes de crimes d'un proche, les familles voient leurs demandes de relogement sans réponse adaptée ni respectueuse de leur dignité même si elles connaissent les limites de la décision de partir, et quitter de ce fait leur réseau social.

Aux questionnements communs qui animent les professionnels autant que les habitants, répond la **nécessité de mutualiser les expertises** des uns et des autres.

## QUI CELA CONCERNE ?

Les **habitants des quartiers populaires**, affectés dans leur rôle de parents, locataires, voisins, citoyens.

**Les adolescents et les jeunes impliqués ou non dans les réseaux**.

**Les bailleurs sociaux**, sollicités pour répondre aux problèmes de visibilité, de cohabitation, de nuisance des activités des réseaux de revente.

**Les institutions et services** dont les missions sont la **protection des mineurs et des personnes vulnérables**.

**Les élus** dans leur rapport aux habitants électeurs et aux politiques à mettre en œuvre.

## QU'EST-CE QUE CELA PRODUIT ?

**Il n'existe pas d'école pour se former à être parent**, pour trouver la bonne posture, la bonne place, il faut apprendre, tâtonner, négocier. *Qu'est-ce qu'être parent aujourd'hui et dans ce contexte ? Comment avoir des protections ? Qu'est-ce qu'être responsable de sa famille ? Comment éduquer ?*

Les habitants sont contraints à la cohabitation forcée, ils sont obligés de supporter, de négocier, de s'adapter. Cependant la proximité géographique, familiale ou amicale avec les acteurs des réseaux et leur famille rend difficiles et complexes leurs relations avec les activités du réseau et ses acteurs [entre protection /compréhension/ connaissance et sentiment de peur /pression / jugement]. *« On apprend à mettre sa fierté dans le tiroir ».*

**Le sentiment partagé d'indifférence et de déconsidération** conduit à une perte de confiance dans ses propres capacités à éduquer mais aussi dans les institutions. *« Personne ne se préoccupe de ce qu'on vit, on est toujours jugés complices, profiteurs ».*

**L'intervention sociale classique enferme les habitants sur un rapport duel**, facteur de tensions et d'insatisfaction. Alors que **la parole et l'action collective contribuent à rompre l'isolement** et à une démarche de promotion.

Dans les familles naissent des conflits, des désaccords sur les conduites à tenir. *« Comment protéger ses enfants, son frère, sans passer par une négociation avec les responsables du réseau ? »*

Les difficultés à « gérer » ses enfants s'accompagnent d'un sentiment de honte et confrontent à ses propres limites : rapport licite / illicite, frontières avec le religieux, contexte économique / débrouille / acceptation des revenus issus de l'économie parallèle. *« Comment protéger mes enfants en temps que mère et pas comme copine ? »*

**Les plus isolés sont vulnérables**, et sont exposés aux pressions (les mères isolées, les plus jeunes, ceux et celles qui ont peu ou pas de protection).

L'argent des trafics apporte des bénéfices financiers qui  **pallient aux situations de précarité** et viennent s'associer à d'autres bénéfices relationnels, de reconnaissance sociale et de protection.

Le réseau est aussi un espace où **se multiplient les risques encourus** : dettes, assujettissements, pressions, peurs, décès.

## COMMENT FAIRE ?

Travailler sur le sentiment d'abandon pour **devenir acteur** et sortir de l'inaction et du fatalisme. *« Il n'y a pas d'école pour être parent, on apprend au fur et à mesure ». « On peut s'occuper de l'extérieur quand on est soi-même dans un certain confort... »*

**Transformer les connaissances et expériences individuelles en compétence collective** et en compétence stratégique.

Construire une **démarche de terrain entre intervenants sociaux et habitants** visant à construire une expertise ordinaire et construire un savoir collectif.

Comprendre ce qui se passe pour **actionner le pouvoir d'agir**, penser ensemble, avec comme fil conducteur : la création et le maintien du lien.

Échanger sur la complexité de la posture de parent : impuissance, légitimité, peur de faire ou de ne pas faire, peur des risques, sentiment de honte, maintenir le lien nécessaire avec ses enfants, travailler sur ses propres limites. *« La dévalorisation, ça conduit au désespoir, nous on a fait des enfants comme tout le monde, pour qu'ils réussissent !! »*

## Les méthodes et les outils

Mettre en place des espaces de rencontre / réflexion avec les habitants qui visent à construire **une expertise collective à partir des observations, des récits, des histoires particulières et singulières**.

Travailler sur les représentations, en transformant les constats et observations individuelles en compétence collective. *« Ces rencontres ca donne la force pour se battre. »*

Travailler sur la tolérance, sur la compréhension des phénomènes, sortir de la culpabilité et de sa seule expérience personnelle, **passer du singulier aux questions générales**. *« Plus on connaît, plus on s'approche, moins on a peur. »*

Comprendre quels sont les mécanismes et les raisons pour lesquels s'installe un réseau ; pour qu'un adolescent se fasse enrôler.

S'autoriser à aborder des questionnements intimes : Le rôle de parent / père / mère / fratrie, les liens avec le quartier, mais aussi les représentations sociales sur les processus d'entrée et de sortie des réseaux, existe t-il des profils-type ?

Analyser le lien entre installation des réseaux et installation du vide dans un quartier, vide physique ou **désertion des institutions et des services, absence de réponses**.

Repérer collectivement les parcours pour intervenir dans des moments de fragilités, construire une ressource auprès d'autres habitants visant à prévenir, à aider, à accompagner des personnes vulnérables, **repérer et faire vivre les solidarités**. « *Chacun de nous, on bricole pour trouver des solutions, éloignement du quartier, retour au bled* ».

Construire de l'**auto-formation** : cette démarche permet de faire des questions abordées un objet de débat public, politiser le débat et questionner les institutions en légitimant la parole des habitants. « *On est passé de la colère à la réflexion et à l'action.* »

Interpeller les institutions concernées par la **protection des mineurs**, la **réduction des risques**, l'**habitat**, la **scolarité**, pour partager l'expertise produite par les habitants.

Travailler sur la co-construction des réponses en matière de prévention mais aussi de soutien aux familles. « *On garde l'idée qu'il y a toujours quelque chose à faire.* »

### Les conditions de mise en œuvre de l'action

S'inscrire délibérément dans une **démarche de réduction des risques en sortant du positionnement unique sur l'éradication des trafics**, en animant des démarches de médiations au bénéfice et par des habitants.

Copter des habitants repérés à partir de leur volonté de comprendre, de construire, de transformer les modes de faire, en parlant « je ».

Animer la **régularité** et la **convivialité** des rencontres basées sur la confiance, la confidentialité, l'écoute, la circulation de la parole. « *Dans ce groupe on a construit de l'authenticité.* »

Considérer les rapports dans le groupe entre intervenants sociaux et habitants non pas comme des rapports d'usagers à professionnels mais comme **acteurs sociaux inscrits dans une même démarche** de construction d'une expertise croisée et visant à co-construire des réponses adaptées aux problèmes repérés.

### Exemples d'expériences et d'actions

[voir aussi les fiches-action]

Groupe « **Habitants à l'épreuve des trafics** » [fiche-action 6] : groupe réunissant habitants et travailleurs sociaux en vue de construire une expertise ordinaire, une construction de réponses adaptées et une parole collective dans le but d'assurer ainsi un vis-à-vis avec les institutions concernées.

Groupe de travail : « **Soutien aux familles et proches victimes de la violence des réseaux** » [fiche-action 9] : initiée en 2014 née de la prise en compte par la démarche Trafics Acteurs Territoires (TAT) de la revendication du **Collectif des Quartiers Populaires de Marseille** (CQPM) et du **Collectif du 1<sup>er</sup> juin**.

« **Collectif Ensemble dans la prévention** » [fiche-action 1] : ce collectif est porté par l'association Réseaux 13, dans le but de partager un diagnostic sanitaire et social régulier qui permet d'obtenir des éléments objectifs sur la cité [éléments nécessaires à la compréhension des problématiques et donc à l'appréhension et traitement de ces dernières].

**SANTAL** [fiche-action 4] : groupe de jeunes, accompagné par des animateurs de prévention, qui travaillent ensemble à comprendre et agir sur leurs parcours et trajectoires personnelles.

Dispositif de **veille** [fiche-action 10].

### Ce qu'il faut savoir, ce que l'on doit questionner

- Les notions d'expertise de diagnostics croisés
- Le rapport aux inégalités sociales
- Le rapport aux quartiers populaires
- La place des institutions, les services publics
- Le pouvoir d'agir
- L'action collective, les luttes et actions sur les quartiers
- La démocratie participative